

CNW – Code 1

Pour diffusion immédiate

## **Madame Céline Durand est nommée membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

Québec, le 20 avril 2012. Madame Céline Durand a été nommée, par le Conseil des ministres, membre de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour un mandat de quatre ans. Elle entrera en fonction le 18 juin prochain.

Lors de sa nomination, madame Durand était, depuis 2002, directrice du Collège constituant de Terrebonne du Cégep régional de Lanaudière où elle avait précédemment occupé les fonctions de directrice adjointe en 2001-2002. Elle a également assuré l'intérim à la direction générale du Collège régional de Lanaudière au cours de l'année 2006-2007. Active dans le réseau collégial public depuis plus de vingt ans, madame Céline Durand a travaillé pendant une dizaine d'années au Cégep de Saint-Laurent d'abord à titre d'adjointe administrative au registrariat (1990-1998) et par la suite, de 1998 à 2001, elle a assumé les fonctions de coordonnatrice au Service de la formation continue. Avant d'entreprendre une carrière en enseignement collégial, madame Durand a travaillé à la Commission scolaire des Manoirs pendant quatorze ans, dont dix comme technicienne dans les secteurs de la vie étudiante et de l'organisation scolaire.

Détentrice d'une maîtrise en administration et évaluation en éducation, madame Durand a également obtenu une attestation de 2e cycle en administration publique ainsi qu'un baccalauréat ès arts (administration des services publics, gestion des ressources humaines, animation des groupes et des organisations). Très engagée localement et nationalement dans le développement de l'enseignement collégial, madame Durand a siégé à de nombreux comités du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, notamment ceux dédiés à la liaison entre les différents ordres d'enseignement ainsi que divers comités bipartites du Ministère et de la Fédération des cégeps, dont le comité des affaires éducatives (depuis 2006) où elle a assumé la co-présidence depuis 2010. Membre de certaines commissions de la Fédération des cégeps depuis 1998, Céline Durand occupait, lors de sa nomination, la présidence de la Commission des affaires pédagogiques. Sur le plan régional, elle a œuvré au sein de divers conseils d'administration ou groupes de travail reliés au développement de l'éducation et au développement économique, plus particulièrement à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement économique des Moulins (depuis 2009), de vice-présidente du conseil d'administration du Comité régional pour la valorisation de l'éducation dans Lanaudière (depuis 2002), de membre de la Table de l'éducation de Lanaudière (depuis 2001) et enfin, de présidente du Comité du plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique pour la région de Lanaudière (en 2007).

### ***À propos de la Commission***

*La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collègues et de leur personnel. Ses travaux sont menés auprès de tous les établissements québécois soumis au Règlement sur le régime des études collégiales.*

-30-

Source : Normande Levesque,  
Responsable des communications  
normande.levesque@ceec.gouv.qc.ca  
Téléphone : 418 646-5812      www.ceec.gouv.qc.ca